



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Dose de rappel et pass sanitaire MODE D'EMPLOI

PERSONNES VACCINÉES AVEC JANSSEN

Éligibles à une dose additionnelle 1 mois après la première dose *



4 semaines de délai pour effectuer la dose additionnelle
après la date d'éligibilité

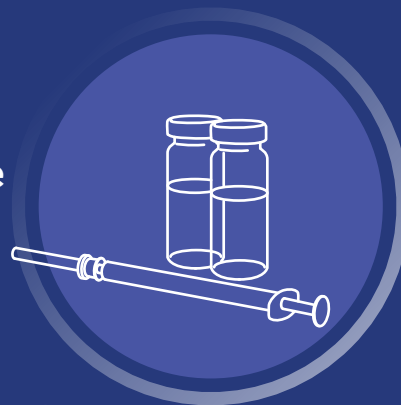


**J'ai fait ma
dose additionnelle**



Nouveau QR code
généralisé qui devient
valable 7 jours après
l'injection

Éligible à une dose de rappel
3 mois après la dose additionnelle



**Je n'ai pas fait
ma dose additionnelle**



**Mon certificat
de vaccination
devient invalide
au 15 décembre**

Je ne peux plus utiliser
cette preuve dans
mon pass sanitaire

* Si vous avez contracté le Covid-19, votre calendrier vaccinal est susceptible de changer.
Plus d'information sur gouvernement.fr/pass-sanitaire